REPUBLIQUE FRANCAISE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 6 AVRIL 2023 à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

No	Nombre de membres					
Afférents au		Ayant pris part à la				
Conseil Municipal	En exercice	délibération				
28	29	19				

Secrétaire de séance

: Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents: Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Marie-Line MICHELOTTI, Philippe VANHALST, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Aurélie GROSSO, Jean-Marie LEBRE, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Astrid ROBERT, David MANDINE, Emilie LAFOND, Marc GOFFIN, Régis POSTIAUX, Audrey SERAFINI, Sylvestre PIGNOLY, Alix DIOP

<u>Conseillers municipaux ayant donné pouvoir</u>: Amor BOUKHECHAM, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Michel ROUSSIER, Nathalie JEAN, Bruno SBLANDANO, Patrick URAS

Conseillers Municipaux absents: Lydie MILAD

Délibération N° 36/23-

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 BUDGET ANNEXE DU VILLAGE VACANCES LA BAUME

Rapporteur : Marie-Line MICHELOTTI

Rappelle à l'assemblée que le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté du compte du budget annexe du Village Vacances de La Baume. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La section de fonctionnement du budget annexe du Village de Vacances de La Baume fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2022 de 90 422, 08 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2022 (titre émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué cidessous :

Section de fonctionnement :

Résultats de clôture de l'exercice 2022	Résultat 2021 reporté	Résultat cumulé 2022 à affecter
-31 152,10 €	+ 121 574,18 €	+ 90 422,08 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 11 047, 53 €. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2022 cumulé à l'excédent de financement 2021, comme indiqué ci-dessous :

Section d'investissement :

Résultats de clôture de l'exercice 2022	Résultat 2021 reporté	Résultat cumulé 2022 à affecter	Restes à réaliser
- 11 607, 26 €	+ 22 654, 79€	+ 11 047, 53 €	- 486, 10 €
+ 10 561, 43 €		61, 43 €	

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable au budget annexe du Village de Vacances de la Baume,
- Vu le Conseil d'Exploitation du 03/04/2023,
- Vu l'avis de la Commission des Finances du 03/04/2023,
 Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (23) et 5 abstentions (M. GOFFIN, R. POSTIAUX, A. SERAFINI, S. PIGNOLY, A. DIOP)

CONSTATE les résultats 2022 comme évoqués,

AFFECTE LES RESULTATS:

En section de fonctionnement : + 90 422, 08 € - Compte 002 - Résultat d'exploitation reporté en recettes En section d'investissement : + 11 047, 53 € - Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en recettes

REPREND ces résultats au budget primitif 2023 du Village Vacances de La Baume

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire:

Jean-Pierre SERRU

La Secrétaire de séance :

Aurétie GROSSO

Certifié exécutoirs compte translation en Sous-Préfecture le 47/04/63 et de la publication ou notification le 47/04/63